

La Lettre du Milieu Montagnard

N° 11 – Juin 2007

EFFET DE SERRE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

C'est un sujet grave, dont on parle et sur lequel on écrit beaucoup, même si certains contestent les risques pour notre bonne vieille Terre et ses habitants.

Ce qui suit est tiré d'une brochure publiée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et d'une publication de l'O.C.D.E intitulée : « Changements climatiques dans les Alpes : Adapter le Tourisme d'hiver et la gestion des risques naturels ».

Une précision tout d'abord : il faut se garder de critiquer l'« Effet de serre » car il est indispensable, sans lui la Terre serait très inhospitalière, ceci permet à l'atmosphère de se maintenir en moyenne à +15°C, alors que s'il était inexistant la température serait de l'ordre de -18°C, ce qui serait très froid. C'est donc un phénomène naturel, condition indispensable à la vie sur terre, celle-ci reçoit en effet toute son énergie du soleil, seule une partie est absorbée par la Terre, le reste étant renvoyé vers l'espace, les gaz à effet de serre en retenant une certaine partie.

Certains des gaz à effet de serre sont naturellement présents dans l'air, la vapeur d'eau, le gaz carbonique, le méthane, le protoxyde d'azote, mais les activités humaines produisent de plus en plus ces trois derniers, résultat : leur concentration dans l'atmosphère augmente et plus récemment s'y sont ajoutés d'autres gaz issus uniquement de nos activités. A titre d'exemple le gaz carbonique est surtout dû à la combustion des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) et à l'industrie, le méthane provenant de l'élevage des ruminants (augmentation de la consommation humaine de viande), de la culture du riz, des décharges d'ordures, des exploitations pétrolières et gazières.

La durée de vie de ces gaz dans l'atmosphère varie beaucoup : 12 ans pour le méthane, une centaine d'années pour le gaz carbonique, ce qui veut dire que celui produit aujourd'hui fera encore effet dans un siècle, leur pouvoir de réchauffement n'est pas le même, un kg de méthane produit autant d'effet de serre que 21 kg de gaz carbonique.

En ce qui concerne les changements climatiques, il y en a déjà eu : l'ère quaternaire est jalonnée de glaciations et de périodes chaudes. Il y a 20.000 ans le climat du Périgord ressemblait à celui de la Sibérie, mais le phénomène actuel dépasse par son ampleur et sa rapidité tous les épisodes des 400.000 dernières années. Les activités humaines depuis la révolution industrielle du 19^{ème} siècle ont produit en peu de temps, beaucoup de gaz à effet de serre supplémentaires ce qui se traduit par une élévation très rapide de la température moyenne de la terre et de l'atmosphère, les modifications constatées ne se résumant pas à un réchauffement, c'est l'essentiel du climat qui se modifie.

Toutes les prévisions des scientifiques vont dans le même sens : au cours du seul 21^{ème} siècle, la température moyenne sur terre pourrait augmenter de 1,4°C à 5,9°C, en d'autres termes le réchauffement tel qu'il est enclenché fait craindre un changement climatique cent fois plus rapide que ce qui résultait d'un simple phénomène cyclique avec des conséquences dépassant les facultés d'adaptation des hommes, des animaux et des végétaux.

En ce qui concerne les conséquences, l'élévation du niveau des mers en sera la manifestation la plus flagrante, provoquée par la fonte partielle, voire totale des calottes de glace polaire et des glaciers continentaux, en moyenne le niveau s'élèverait d'environ 50 centimètres d'ici 2100. Des pays comme les Iles Maldives dans l'océan Indien auraient des difficultés à lutter contre l'avancée de la mer, en France la Camargue et les lagunes du Languedoc seraient immergées et dans des régions très vulnérables, notamment dans le Bangladesh, les très nombreux habitants qui y vivent, chassés de leur terre par la montée des eaux seraient en recherche de nouveaux lieux pouvant les accueillir dans une région déjà surpeuplée.

Autre aspect du changement, la modification du régime des précipitations, les courants océaniques comme le Gulf Stream seraient affectés, quant aux manifestations climatiques extrêmes (inondations, tempêtes, vagues de chaleur, sécheresse) constatées au cours des 50 dernières années, elles pourraient se manifester avec une plus grande fréquence.

Plus particulièrement en montagne, notamment dans les Alpes, la sensibilité aux changements climatiques et au réchauffement y est à peu près trois fois supérieure à la moyenne mondiale, les années 1994, 2000, 2002 et surtout 2003 y ont été les plus chaudes depuis plus de 500 ans.

Dans les conditions climatiques actuelles 609 des 666 domaines skiabiles alpins (soit 91 %) peuvent être considérés comme fiables du point de vue de l'enneigement naturel, le nombre de domaines fiables chuterait à 500 dans le cas d'un réchauffement de 1°C, à 404 dans le cas de +2°C et à 202 dans le cas de +4°C.

Le secteur du tourisme d'hiver réagit aux conséquences des changements observés et diverses mesures d'adaptation technologiques et comportementales ont été mises en œuvre, la principale stratégie d'adaptation étant le recours à la neige artificielle. Si celle-ci se révèle -en apparence- rentable cela tient à ce que les estimations ne tiennent compte que des coûts financiers à la charge des exploitants des domaines et omettent les répercussions potentielles de la consommation d'eau et d'énergie ou les effets sur le paysage (impact des retenues collinaires) et les écosystèmes, par ailleurs au delà d'un certain seuil de température la production de neige artificielle ne sera plus viable.

Quant à la législation concernant la neige artificielle, il n'existe pas en France de réglementation spécifique relative à l'utilisation des équipements de neige artificielle, ceux-ci ne relèvent pas de la procédure UTN. ►

La question des répercussions des changements climatiques sur les risques naturels déjà existants dans les Alpes est beaucoup plus complexe, en dépit des incertitudes concernant leur incidence sur les crues et les tempêtes hivernales, les risques liés à ces changements doivent être pris au sérieux étant donné les conséquences de ces événements et l'aggravation de la vulnérabilité des sociétés alpines sous l'effet des pressions démographiques et des conflits d'utilisation des terres.

Quels remèdes ? Réduire dès maintenant la croissance des émissions de gaz à effet de serre, sachant que plus le réchauffement sera rapide, plus ses conséquences seront difficiles à maîtriser, d'où l'importance d'agir vite. Au sommet de Rio (1992), les 179 États signataires se sont donnés pour objectif de ramener avant l'an 2000, les rejets de ces gaz au niveau de 1990, mais cet objectif n'a pas été atteint par tous. Par la suite des engagements chiffrés et contraignants ont été pris par les pays industrialisés en 1997, lors du protocole de Kyoto, mais les États Unis se sont retirés de ce protocole en 2001.

Pour terminer, il est possible de dire que la participation des pays en développement au progrès dans la diminution des gaz, est l'enjeu majeur de futures négociations, en effet ces pays mettent en préalable : un comportement exemplaire des pays industrialisés, autant dire que la prise de position des États Unis à l'avenir sera déterminante, peut-on raisonnablement l'espérer ?

Pierre Bontemps

« EN 2007, QUE LA MONTAGNE EST BELLE ! »

Plus que quelques jours pour inscrire votre club d'ici le 26 juin ! Pour tous renseignements et pour inscription : s.sigda@ffcam.fr tél 01.53.77.87.09



MOBILITES DOUCES DANS LES VOSGES

Pour rejoindre la "navette des crêtes" qui sillonne chaque dimanche d'été la célèbre Route des Crêtes du Massif Vosgien, le Parc Régional des Ballons et les collectivités territoriales financent des services de car "en arête de poisson" qui, le matin et le soir, relie les vallées alsaciennes et vosgiennes à cet itinéraire sommital.

Bonne nouvelle cette année, on peut à nouveau laisser sa voiture au garage ou au parking de la gare SNCF de Gérardmer (sans trains depuis belle lurette) pour rejoindre le col de la Schlucht, au cœur des plus belles randonnées du massif (ou proche des fermes-auberges et restaurants d'altitude).

Or, ce dimanche matin 9 juin, les cumulo-nimbus d'orage ne sont prévus qu'en soirée et je me réjouis de faire partie des nombreux utilisateurs d'un transport collectif contribuant au facteur 4 ou au protocole de Kyoto.

Hélas, le collectif se limitera à 5 courageux qui une demi-heure plus tard se retrouveront à 1139 m d'altitude dans l'air pur des centaines de voitures et motos qui toute la journée transformeront les crêtes en circuit motorisé, quads inclus.

Que faire?

Certains préconisent des mesures radicales comme la fermeture de la route des crêtes au trafic automobile durant le week-end en la réservant aux transports collectifs ou encore une "redevance

écologique" sur la circulation ou le stationnement, mais cela paraît incompatible avec les activités économiques des riverains à cette époque de l'année.

Par contre, les Présidents du Comité départemental du CAF du Haut-Rhin et de l'Association Départementale du Club Vosgien ont pris l'initiative intéressante d'écrire aux 15 maires concernés par la partie sud de l'axe pour leur proposer de prendre une délibération symbolique "demandant aux Conseils Généraux d'instaurer une limitation sensible de la vitesse autorisée sur la portion de la route des crêtes traversant ces communes".

Mais chacun d'entre nous doit aussi gérer ses propres contradictions. Je fais partie des milliers d'adhérents à l'Association TG2V-Train Gérardmer Vallée de la Vologne, qui militent pour la réouverture de la ligne Gérardmer-Laveline devant Bruyères, 18 km fermés faute de clients dans les "michelines" de l'époque encore récente où la SNCF supprimait de multiples lignes dites secondaires au profit du TGV (qui depuis aujourd'hui même arrive à Remiremont...)

Félicitons nous de militer pour un tel projet qui pour certains relève de l'utopie, mais est-ce utopique de penser que quelques uns de ces adhérents pourraient simplement un dimanche abandonner leur voiture pour remplir la navette des crêtes qui, comme le train il y a 20 ans, disparaîtra faute de combattants. Au prix de 3 euros la journée ou 8 euros le "pass saison" (5 toutefois en 2006), on peut encore en user sans modération, si ce n'est un horaire trop tardif (10 H) pour les randonneurs.

Quant au TGV, il a bien fallu créer des navettes routières pour le rejoindre à Remiremont ou à St Dié, et ce du vendredi au dimanche seulement, touristes espérés oblige. S'agissant des Gérômois et des élèves des 3 lycées de la ville, ils devront attendre le retour du train pour abandonner la voiture !

Les mobilités douces ont de l'avenir...

François Grosjean

UN « 4000 » DE PLUS A ZERMATT

« Piccolo Cervino, una profanazione ? » titre le numéro de janvier 2007 de « Lo scarpone », la revue mensuelle du Club Alpin Italien. De quoi s'agit-il ?

La société des remontées mécaniques de Zermatt, en Suisse, projette de construire au sommet du Petit Cervin (Klein-Matterhorn) une pyramide en verre de 117m de hauteur, afin d'atteindre 4000m. Cette structure serait pressurisée comme les avions, afin d'éviter les effets indésirables de l'altitude. Ce sommet, déjà accessible par un téléphérique, serait équipé d'un restaurant, d'un ascenseur et d'une plate forme.

Le Club Alpin Suisse a aussitôt réagi. Il a rencontré à 2 reprises les promoteurs du projet. Il vient de leur écrire une lettre dans laquelle il expose les raisons de son opposition, entre autres une atteinte irréversible au paysage et une justification économique contestable.

Si les interventions des Clubs Alpains Suisse et Italien ne suffisent pas, le Club Arc Alpin et les associations de protection de la nature pourraient être sollicités.

Pour en savoir plus sur le projet :

www.zermatt.ch/d/latest/Projekt-Klein-Matterhorn.html

Jean-Pierre Buraud

TRANSVALQUAD 2007

Elle aura lieu pour la quinzième fois à Valloire en Savoie à partir du 28 juin avec son cortège de dégâts et de nuisances pour l'environnement causés par 2500 quads. En parallèle se déroulera aussi le salon du quad visant à faire la promotion active des ces engins et de leur pratique dans les espaces naturels auprès du grand public.

Si vous souhaitez manifester votre opposition et si le cœur vous en dit, rendez-vous le 1^{er} juillet à Valloire au Col du Télégraphe à 9 heures pour participer à une manifestation inter-associative. Plus d'infos à venir sur www.clubalpin.com